
Atelier national sur la mise en œuvre de la stratégie de l'ADIE en rapport avec le
Plan de Convergence de la COMIFAC

Brazzaville, du 26 au 27 mai 2005

**Rapport synthèse des travaux de l'atelier national sur la
mise en œuvre de la stratégie de l'Agence Internationale
pour le Développement de l'Information Environnementale
(ADIE) en rapport avec le Plan de Convergence de la
Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'ADIE, le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement a organisé, du 26 au 27 mai 2005, dans la salle de conférences de l'école des cadres du chemin de fer, à Brazzaville, l'atelier national sur la mise en œuvre de la stratégie de l'ADIE en rapport avec le Plan de Convergence de la COMIFAC.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous l'autorité de Monsieur **Valère Gabriel ETEKA YEMET**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement, empêché.

Deux allocutions ont été prononcées à cette occasion. La première par Monsieur **BAMBE DANSALA**, Coordonnateur Régional de l'ADIE.

Dans son mot introductif, le Coordonnateur Régional a d'abord situé l'atelier dans le contexte précis de l'application des décisions prises, D'une part, par les ministres de l'Environnement de la sous-région, notamment celles concernant la transformation de l'ADIE en une Agence Internationale pour le Développement de l'Information Environnementale, affiliée à la COMIFAC et l'adoption de la stratégie de l'ADIE, et

D'autre part, celles du 2^{ème} Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, relatives entre autre, à la signature du traité de la COMIFAC et à l'adoption du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Ainsi, dans sa nouvelle donne, l'ADIE est interpellée à concourir à la mise en œuvre du Plan de Convergence, a-t-il affirmé.

Ensuite, il a souligné l'intérêt de cet atelier, celui de recueillir, à travers des échanges d'expériences, des propositions d'approches les plus adaptées et susceptibles d'être modulables en fonction des situations et des circonstances de chacun des pays membres de l'ADIE, et partant de la COMIFAC.

Par cet atelier, nous avons besoin d'agir et l'ADIE veut agir même par petits pas et petits coups, avec de petits moyens, a t-il conclu.

La seconde, par Monsieur le Directeur de Cabinet qui a d'abord souhaité un agréable séjour à Brazzaville, au Coordonnateur Régional et au Directeur Administratif et Financier de l'ADIE; puis, remercié les participants et les invités qui ont accepté de rehausser de leur présence cette cérémonie.

A l'instar du premier orateur, il a lui aussi précisé le contexte dans lequel se tient cet atelier qui, dans la perspective d'atteindre cette nouvelle vision de l'ADIE, est organisé pour sensibiliser les acteurs impliqués dans la production et la consommation de l'information environnementale:

- aux enjeux scientifiques et sociétaux de la biodiversité;
- à la dimension nationale en vue de son appropriation selon les idéaux de la COMIFAC.

Monsieur **Valère Gabriel ETEKA YEMET** a ensuite invité les participants à cet atelier à faire montre d'assiduité et de sérieux dans l'examen des sujets en débats. Il a enfin souligné que cet atelier, financé par la Banque Africaine pour le Développement, est une première initiative en la matière, organisée dans le nouvel espace de la COMIFAC, avant de déclarer ouverts l'atelier.

En vue du déroulement des travaux, il a été mis en place un présidium et un secrétariat ainsi composés:

Présidium

- Président: Monsieur **Benjamin DZABA BOUNGOU**, Directeur Général de l'Environnement;
- Vice-Président: Monsieur **Jean NANGA MANIANE**, Chargé de mission au Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement;
- Modérateur: Monsieur **Gaston ANDOKA**, Coordonnateur National de l'ADIE-Congo.

Secrétariat:

- Monsieur **Maurice NIANGOU**, Responsable de la Communication à l'ADIE-Congo;
- Monsieur **OTSOUABI**, Responsable Technique à l'ADIE-Congo;
- Monsieur **Jean Bruno OKO**, Communicateur à l'Agence Nationale de la Valorisation des Résultats de la Recherche.

Le Président de la séance a procédé à la vérification des mandats qui a fait ressortir la présence de tous les invités, à savoir les membres du Réseau National d'Information Environnementale (RNIE), les représentants des secteurs public et privé, les ONGs et quelques individualités participant à l'atelier en qualité de personnes ressources. La liste exhaustive des participants figure en annexe du présent communiqué final.

Après ces formalités d'usage, les participants ont suivi une série d'exposés, à savoir:

- la nouvelle stratégie de l'ADIE, par Monsieur BAMBE DANSALA;
- les interactions entre l'ADIE et la COMIFAC dans la mise en œuvre du Plan de Convergence, par le Dr Gaston ANDOKA;
- l'évaluation environnementale intégrée, par Messieurs Germain KOMBO et Jean NANGA MANIANE;
- la stratégie de l'information environnementale, par Monsieur Maurice NIANGO;
- le système d'information forestier, par Monsieur Max MAKOKA;
- la base de métadonnées sur l'environnement, par Monsieur OTSOUABI,
- l'impact des techniques d'exploitation sur la diversité biologique dans la Haute Sangha, par Monsieur Gaspard MBOUNGO;
- la place des institutions pédagogiques et de recherche sur la production, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information utile relative aux ressources phylogénétiques, par le Pr Casimir MAKAMBILA.

Les débats fructueux y relatifs, ont permis aux participants de mieux percevoir les enjeux de la stratégie de l'ADIE en rapport avec la COMIFAC, d'échanger leurs expériences en vue de son appropriation au niveau national et de faire des recommandations sur:

- la vulgarisation du rapport national sur l'état de l'environnement qui devrait être fait périodiquement;
- la responsabilisation de l'ADIE locale dans l'élaboration de l'état de l'environnement;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel national;
- la réalisation des audits environnementaux pour évaluer les risques encourus par les citoyens;
- le renforcement des interactions entre l'économie, le social et l'environnement;
- la mise en place d'un laboratoire d'analyse et de contrôle des données environnementale;
- l'élargissement du système d'information forestier (SIF) aux autres départements;
- la valorisation de l'expertise nationale et l'implication des étudiants dans les projets de recherche;
- la dynamisation du Réseau National d'Information Environnementale en mettant à sa disposition les moyens humains, matériels et financiers nécessaires;
- la traduction du contenu des axes du Plan de convergence en projets de recherche.

Au terme des travaux, les participants ont adopté le présent rapport synthèse ainsi que le mot de remerciement des participants.

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur le Directeur Général de l'Environnement. Deux allocutions ont également été prononcées à cette occasion, respectivement par le Coordonnateur Régional de l'ADIE et par le Directeur Général de l'Environnement.

Le Coordonnateur Régional a saisi cette opportunité pour adresser ses remerciements particulièrement à Son Excellence, Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement à qui il a rendu un hommage mérité en sa qualité d'ancien Président du Conseil d'Administration de l'ADIE. Car, a-t-il poursuivi, c'est grâce à sa capacité, sa ténacité et sa générosité que l'ADIE a été en mesure de se doter de sa stratégie de 2004 à 2009, dont la qualité est souvent vantée.

Le Directeur Général de l'Environnement a d'abord félicité les participants pour la qualité du travail abattu et les a exhortés à être toutefois disponibles pour l'intérêt national.

Il a ensuite remercié la Banque Africaine pour le Développement (BAD) pour son appui financier qui a permis la tenue de cet important atelier qui permettra à la République du Congo de se hisser à la phase de mise en œuvre de la stratégie de l'ADIE, en rapport avec le plan de convergence de la COMIFAC.

Enfin, il a, au nom du Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement, déclaré clos les travaux de l'atelier national sur la mise en œuvre de la stratégie de l'ADIE.

Fait à Brazzaville, le 27 mai 2005